

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

**Ministère de l'Agriculture de l'Équipement rural
Et de la Souveraineté Alimentaire**

**Programme d'Appui au Programme National
d'Investissement Agricole Sénégal (PAPSEN)**

**Appel d'Offres International en Procédure d'Urgence
N° T_PAPSEN_016**

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES
SOCIO ECONOMIQUES DANS LA REGION DE SEDHIOU**

Montant estimé : 344 836 096 FCFA soit 525 699,24 euro;

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Soleil du **05 Janvier 2023**.
2. Le Gouvernement du Sénégal a obtenu des fonds dans le cadre du crédit d'aide de la République d'Italie ; au titre de la gestion 2023 et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché objet de l'appel d'offres N° **T_PAPSEN_016**.
3. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **les travaux de construction d'infrastructures socio-économiques dans le département de Goudomp, région de Sédhiou, en lot unique** :

Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international en procédure d'urgence tel que défini dans le décret N°2014 – 1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles du Sénégal ou d'un Etat membre de l'OCDE et des pays en voie de développement, conformément à l'entente technique entre l'Italie et le Sénégal.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Coordination du PAPSEN**, sise **sacré cœur 3, Villa n°10051 vers le Rond-point JVC, Dakar, tél : (+221) 33 825 53 35 e-mail : papsenugpn@gmail.com**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 8 heures à 13 heures le matin et de 15 heures à 17 heures l'après-midi.

6. **Les exigences en matière de qualifications pour chacun des lots sont: voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.**

a) Situation financière

- Soumission des états financiers certifiés par un expert-comptable ou cabinet d'expertise comptable agréé par l'ONECCA, ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante pour les trois dernières années (2019-2020-2021) démontrant la solidité financière du candidat et sa profitabilité à long terme.

- Avoir au minimum un chiffre d'affaires moyen annuel des activités de travaux qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des 3 années (2019,2020,2021) au moins égal à cinq cent vingt millions (**520 000 000**) FCFA ;

- Disposer d'une ligne de crédit engageant obligatoirement la structure émettrice d'un montant de deux cent millions (**200 000 000**) de Francs CFA.

NB : l'attestation de la ligne de crédit devra être produite par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et du Budget.

b) Capacité technique et Expérience

- **Expérience générale** : Expérience de marchés de travaux à titre d'entrepreneur au cours des cinq (5) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions

- **Expérience spécifique** : Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur dans au moins deux (2) marchés au cours des cinq (5) dernières années avec une valeur minimum de : **275 800 000 FCFA**

Les Candidats devront fournir des attestations de bonne exécution ou les copies de marchés avec procès-verbaux de réception des travaux, signés par les maitres d'ouvrages. Les prestations qui ne sont pas accompagnées d'une attestation ou des procès-verbaux de réception ne seront pas comptabilisées. De plus, ne seront pris en compte que les travaux réalisés à hauteur de 80% au minimum et attestés par les maîtres d'ouvrages.

- Moyens matériels :

N°	Type de matériel et caractéristiques	Nombre minimum requis
1	Véhicule de liaison 4x4	2
2	Camion benne de capacité 16 m3	3
3	Camion-citerne de 10 m3 ou bâche à eau de 5 m3	3
4	Bétonnière d'une capacité de 300 Litres	5
5	Aiguille vibrante	5
6	Poste de soudure	5
7	Outillage complet	5
8	Petit matériel	5

NB : Le candidat devra avoir au moins 60% du matériel en propriété.

Les entreprises italiennes doivent posséder les qualités requises pour le marché selon ce qui est établi par le décret du Président de la République italienne n. 34/2000, ainsi que ses modifications ultérieures, en particulier par le décret législatif n. 50/2016.

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées :

- i. Qui se trouvent dans les conditions prévues par la législation « Antimafia » italienne ; les candidats italiens doivent fournir la documentation prévue par la loi n.161 du 17 octobre 2017. Cette loi établit l'exclusion de l'appel d'offre si le candidat ne dépose pas la documentation prévue à la soumission. Les candidats/soumissionnaires non italiens doivent fournir des pièces justificatives démontrant l'absence de poursuites pénales ayant la même valeur, si prévues par leurs lois nationales respectives ;

- ii. Qui sont en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité ou qui sont dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
- iii. Qui font l'objet d'une procédure suite à: une déclaration de banqueroute, liquidation, administration judiciaire, concordat préventif ou procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
- iv. Qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle, commis par les sujets juridiques soumissionnaires ou leurs partenaires ou leurs directeurs;
- v. Qui, en matière professionnelle, ont commis une faute grave constatée par tout moyen que les pouvoirs adjudicateurs peuvent justifier;
- vi. Qui ne soient pas à jour avec leurs obligations en matière de cotisations de sécurité sociale selon les lois du pays dans lequel elles sont établies;
- vii. Qui ne soient pas à jour avec leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les lois du pays dans lequel elles sont établies;
- viii. Qui se soient rendues responsables de graves inexactitudes dans les informations fournies et requises par le MAE-DGCS pour être admises à l'appel d'offres ou pour signer le contrat;
- ix. Qui ont été déclarées responsables, pour non-respect des obligations contractuelles, de fautes graves dans l'exécution d'un autre contrat passé avec le MAE-DGCS ou d'un contrat financé par des fonds italiens.

7. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu moyennant paiement d'un montant non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) F CFA** en formulant une demande écrite adressée au **Coordonnateur du PAPSEN à Sacré Cœur III villa 10051-Tél. :+221 33 825 53 35, Dakar**. Toutefois un exemplaire du dossier est disponible pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent, tous les jours ouvrables de 08 heures à 17 heures.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : cellule de passation des marchés du Programme sise **Sacré Cœur III villa n°10051, 1^{er} étage -Tél. : +221 33 825 53 35, Dakar au plus tard le mercredi 25 janvier 2023 à 10 heures 30 mn, date et heure limites de remise des offres.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de Conférence du PAPSEN à Sacré Cœur III villa 10051-Tél. :+221 33 825 53 35, Dakar le mercredi 25 janvier 2023 à 10 heures 30 mn.** Elles devront être valides pendant 180 jours à compter de la date limite de soumission et doivent comprendre **une garantie de soumission** valable 28 jours au- delà du délai de validité des offres d'un montant de : dix millions (**10 000 000**) **FCFA** ;

La garantie de soumission doit être délivrée par une institution financière dûment agréée par le Ministère des Finances et du Budget et le numéro d'agrément devra être clairement indiqué de même que sa date de validité.

Pour les garanties émises par des organismes situés en dehors du pays de l'Acheteur, l'organisme d'émission devra avoir une institution financière correspondante située dans le pays de l'Acheteur permettant d'appeler la garantie.

NB : Toutes les offres doivent être libellées en Hors Taxes / Hors Douane (HT/HD). Le candidat devra également préciser le montant TTC de son offre.

Le Coordonnateur National du PAPSEN